Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 93 (1967)

Heft: 21

Artikel: Sommes-nous dépassés par les sollicitations du monde moderne: exposé

Autor: Redli, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-69091

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

93e année Lausanne, 21 octobre 1967 N° 21

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosandey, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION
D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua, architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—		
Prix du numéro	»	» 2.—	»	» 2.50

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande » N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 423.—
1/2 »	» 220.—
1/4 »	» 112.—
1/8 »	» 57.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Sommes-nous dépassés par les sollicitations du monde moderne ? Exposé de M. M. Redli, directeur de l'Administration fédérale des finances, Berne.
Nécrologie. — Bibliographie. — Divers. — Les congrès.
Documentation générale. — Informations diverses.

SOMMES-NOUS DÉPASSÉS PAR LES SOLLICITATIONS DU MONDE MODERNE ?

Exposé de M. M. REDLI, directeur de l'Administration fédérale des finances, Berne, devant l'assemblée générale de la SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES (SIA), le 17 juin 1967, à Berne [1]

Sommes-nous dépassés par la technique ? Par les grands problèmes économiques ? Par les tâches innombrables qui s'amoncellent devant nous ? Par la situation politique, à maints égards confuse ou instable ? Par les difficultés financières ? Par le rythme infernal de notre époque, qui ne nous laisse pas le loisir d'approfondir les problèmes ?

Je répondrai d'emblée : nous sommes *effectivement* harcelés par les multiples sollicitations du monde moderne, mais c'est parce que *nous le voulons bien.* Toute la question est de savoir si nous pouvons nous libérer de ces contraintes.

I

Nous sommes tous désemparés devant l'évolution prodigieuse de la recherche scientifique, de la technique et de l'industrie, car la nature humaine n'a guère changé pour autant. L'homme a sans doute appris à s'adapter assez rapidement au milieu ambiant et à tirer parti des avantages de la civilisation matérielle, mais ses facultés mentales sont restées, à peu de chose près, ce qu'elles étaient toujours. Pour former et éduquer la génération montante comme aussi pour assurer l'épanouissement de la personnalité humaine, il faut autant de temps qu'autrefois. Le divorce entre le développement intellectuel et psychique — et même physique — de l'être humain et les transformations du milieu environnant crée, par la force des choses, un important facteur supplémentaire de déséquilibre qui explique notamment que l'intelligence technique la plus brillante aboutisse souvent à des réalisations humainement contestables. L'exemple classique à cet égard est la motorisation, où l'individu croit se libérer des contingences de la vie

[1] Traduction d'une conférence tenue en langue allemande. (Réd.).

quotidienne, au risque de mettre fin à l'existence d'autres membres de la collectivité. Du fait même qu'ils tiennent eux aussi le gouvernail de l'évolution, les architectes et les ingénieurs se doivent de suivre avec la plus grande attention l'implantation et la diffusion des nouvelles conquêtes de la technique. *La technique marque toute notre époque.* L'homme ne peut plus guère y échapper. Les terres inconnues se font toujours plus rares. La présence quotidienne du bruit est devenue inséparable de la vie humaine et l'homme qui ne le supporte pas sera bientôt considéré comme un être aberrant. (A moins qu'un jour la science et la technique, dont les progrès semblent ne connaître aucune limite, parviennent à éliminer non seulement la pollution de l'air et des eaux, mais encore le bruit.) La technique empreint toute notre existence, elle supprime non seulement la distance, mais encore le temps.

« Nous n'avons plus le temps de vivre. » *Nous sommes trop sollicités et accaparés.*

Il en va d'ailleurs de même de nos *institutions*, je pense surtout à l'Etat, au Parlement, au gouvernement, à l'administration. Il est en effet symptomatique que les désaccords et les tensions — de nature plutôt diffuse — qu'on observe entre le législatif et l'exécutif, autrement dit entre les Chambres et le Conseil fédéral, ne sont pas dus à des divergences de principes, par exemple à une conception différente de l'Etat et des tâches qu'il est appelé à assumer, mais ont leur origine dans certains problèmes d'ordre technique, tels que les Mirages, la recherche en matière de réacteurs, la construction des routes nationales et que, par un effet de boomerang, ils réagissent peu à peu sur la politique en général. Le malaise du Parlement devant la puissance accrue d'une administration mieux informée — phénomène qui s'explique déjà pour des raisons techniques — doit cependant être replacé dans le contexte typiquement helvétique, où le citoyen éprouve à l'égard de toute puissance une méfiance instinctive et somme toute saine. Cet accroissement de puissance provoque toutefois des suspicions à l'endroit de l'administration, qui symbolise aux yeux du citoyen tout ce qui entrave sa liberté personnelle. Mais on oublie le plus souvent que l'expansion du secteur administratif n'est pas la cause, mais l'*effet* de l'essor prodigieux de l'économie — avec tout ce que cela implique en matière d'équipement collectif — comme aussi du développement croissant de l'Etat-providence, où la collectivité tout entière finira par vivre aux dépens d'elle-même... Ce n'est pas l'administration qui restreint la liberté de l'individu, elle veut au contraire le préserver des dangers de la concentration et de l'économie moderne en lui conservant un maximum de liberté (si elle intervient, c'est d'ailleurs souvent dans ce but et c'est pour cette raison également qu'elle édicte des prescriptions).

Que nos institutions ne soient plus à même de faire face à leurs tâches, on le constate évidemment aussi dans le domaine économique ; il suffit de songer à l'insuffisance croissante de nombre de prestations de services, à la diminution de la qualité, à l'impossibilité de faire exécuter des réparations dans les délais, à l'affaiblissement de la foi des contrats, etc.

Les sollicitations excessives dont l'homme est l'objet conduisent à une *aliénation* générale et, malheureusement, surtout au sein de l'élite scientifique, technique, économique et administrative du pays. On demande partout des spécialistes et des superspécialistes. Alors qu'au siècle dernier encore, on ne connaissait en médecine que l'omnipraticien, on compte aujourd'hui des douzaines de spécialistes, chacun se consacrant à un organe bien déterminé. Il n'en va sans doute pas autrement parmi les ingénieurs et architectes.

Certes, devant l'accélération des nouvelles découvertes, devant la connaissance toujours plus poussée de la réalité, devant le perfectionnement des méthodes de travail sur le plan technique et dans l'économie, *l'individu est nécessairement amené à se spécialiser.* Mais tout est question de mesure et cette mesure semble être dépassée lorsque la spécialisation empêche presque toute communication humaine. Si nous sommes déjà enclins à faire trop confiance aux technocrates (et les juristes et les économistes deviennent aussi dans leur secteur des technocrates !), nous ne devrions tout de même pas permettre qu'une tête pensante aille jusqu'à s'exprimer dans une langue inintelligible. Cette constatation nous amène à évoquer une tendance qui se fait jour actuellement et qui veut qu'aux niveaux supérieurs on aborde très tôt la spécialisation. En réalité, cette tendance s'explique par le désir des intéressés d'achever le plus rapidement possible la phase de la formation professionnelle pour entrer dans la vie active ou — soyons francs — pour profiter des bienfaits matériels de la prospérité économique. C'est ainsi qu'aux postes élevés de l'économie, de l'administration et de la politique, de plus en plus rares sont ceux qui justifient d'une instruction fondée non sur l'éphémère, signe de la spécialité, mais sur les valeurs durables et universelles, et qui sont en mesure de dominer les problèmes en les replaçant dans de plus vastes contextes. Les grandes décisions — et notre époque nous oblige à en prendre tous les jours — n'impliquent pas ou du moins pas essentiellement la connaissance par exemple des caractéristiques de la construction, des méthodes d'évaluation ou des finesses du droit de poursuite, mais nécessitent plutôt une information de base alliée à une culture historique, philosophique et politique.

Plus notre spécialisation sera étroite et plus nous serons dépassés par les grands problèmes de l'existence humaine et de l'Etat, auxquels nous pouvons être confrontés. L'esprit communautaire s'affaiblit lui aussi. Nous perdons le sens authentique de la chose publique et l'Etat passe de plus en plus à nos yeux pour un organisme de répartition, tentaculaire et impersonnel. L'individu et les groupes tiennent avant tout à s'assurer la fraction la plus large possible des biens et services destinés à être distribués. Dans le climat de serre chaude propre à l'Etat-providence, où l'individu est toujours mieux protégé contre les dangers de l'existence, nous assistons à un assoupissement de la volonté de créer et de s'affirmer. Au premier signe d'orage (baisse de l'emploi, réduction de prix de la part de concurrents étrangers, mauvaises récoltes), on fait appel à l'Etat, le même Etat dont en période de prospérité on veut entendre parler le moins possible.

Ce qu'il y a tout de même de singulier, c'est qu'en dépit du bien-être matériel croissant dont nous sommes gratifiés, nous sommes de moins en moins heureux. Nous ne connaissons plus les réelles satisfactions de l'existence que peuvent seuls procurer l'ardeur à la

tâche et l'affrontement de situations difficiles. *Même le bien-être peut altérer notre équilibre, s'il ne fait que susciter en nous de nouveaux désirs.*

Il importe plus que jamais de ne pas se perdre dans la spécialisation, de ne pas se laisser asservir par elle, mais de s'accorder le temps nécessaire à l'étude des problèmes culturels, économiques, sociaux et politiques, autrement dit des véritables besoins de l'homme, afin de discerner les impératifs de notre époque.

Mais où trouver le temps à cet effet ? En se détachant de l'accessoire. Se détacher des multiples sollicitations de la vie moderne, c'est aussi s'affranchir des obligations de la vie quotidienne pour vivre à nouveau pleinement l'existence humaine.

II

L'accumulation des tâches

Il ne fait aucun doute que les tâches s'accumulent devant nous. Ce n'est pas là simple manière de parler, ni quelque subterfuge inventé par les responsables des finances publiques. L'enflement des tâches remonte au début des années soixante et caractérise bien l'état actuel de notre politique intérieure. L'Etat risque bientôt de ne plus pouvoir faire face aux nombreuses requêtes qui lui sont adressées, car tout présente, dit-on, la plus grande urgence et doit être réalisé aussitôt.

En ce qui concerne l'équipement collectif, la Suisse doit avant tout faire face à de gros besoins de rattrapage dans le secteur des *transports et communications*. Cela vaut aussi bien pour les routes nationales — le plus vaste projet national de construction que notre époque ait conçu et qui nous coûte des milliards — que pour l'autre grand moyen de transport, le rail. Alors qu'il y a encore vingt ans on déniait aux chemins de fer toute chance d'avenir, ils passent aujourd'hui par une véritable renaissance. Tant le trafic interne que le trafic de transit se sont énormément développés, ce qui, outre le renouvellement technique, implique d'importants travaux d'aménagement, tels que l'agrandissement des gares frontière et des centres régionaux de marchandises ainsi que la déconcentration des nœuds ferroviaires. Ce moyen de transport a surtout ceci de prometteur qu'en raison même de la dépendance du train à l'égard de la voie — tenue autrefois pour un inconvénient — il se prête particulièrement bien à l'automatisation. Il est possible qu'avec le perfectionnement des ordinateurs et de la technique de commande électronique, le chemin de fer mette dans son jeu un atout décisif qui lui permette de compenser par ailleurs les nets avantages du trafic individuel. Si j'ai mentionné le rail, je ne puis pas non plus passer sous silence le problème de la prise en charge par la Confédération des chemins de fer privés. Si nous comparons l'amoncellement des tâches à une montagne, nous dirons que le rachat des lignes privées est une étroite route de montagne, qui réserve peut-être certaines surprises...

Quant aux *routes nationales*, dont la construction avance à grands pas, c'est leur aspect financier qui nous préoccupe. Bien que les assises financières de cette grande entreprise aient déjà été plusieurs fois étendues — pour tenir compte des derniers devis, plus exacts — la Confédération avait avancé à la fin de l'année dernière 1,7 milliard de francs. Elle a ainsi depuis des années déjà affecté aux routes nationales des capitaux provenant de ses propres emprunts, ce que préconisent précisément aujourd'hui les associations d'automobilistes en vue de sortir de l'impasse financière ; en accordant des avances si importantes, la Confédération a aussi admis implicitement que cette œuvre d'intérêt national ne devait pas être payée par notre seule génération. Le fait que la Suisse soit un pays de transit par excellence nous pose toujours un cas de conscience : convient-il de faire participer les étrangers à nos charges et, si oui, de quelle manière ? Nous toucherions, ce faisant, au principe traditionnel de la franchise — pas de péages ! — outre que des raisons déjà touristiques nous retiennent de percevoir des taxes. Mais il est par ailleurs parfaitement juste d'exiger de ceux qui ne font que transiter par notre pays un tribut pour les avantages qu'offre la rapide traversée des Alpes. On ne saurait en effet oublier que les routes nationales, en particulier sur l'axe nord-sud, réduiront sensiblement le tourisme de passage, qui revêt une importance toute particulière pour les vallées de montagne peu industrialisées.

Je ne ferai que mentionner les requêtes tendant au développement de la *navigation intérieure*, qui continuent à être plaidées avec la plus grande passion, ainsi que les problèmes afférents à la construction de nouvelles raffineries et de nouvelles conduites.

L'avènement du *trafic aérien* de masse exigera surtout de gros efforts dans la construction des aéroports. Il faudra cependant veiller aussi à prévoir à proximité de ces aéroports des possibilités suffisantes d'hébergement hôtelier. Mais plus que ces tâches, nullement insurmontables, la densité démographique de notre pays nous rend quelque peu sceptique quant à la possibilité de lutter efficacement contre le bruit dû au trafic supersonique.

Nous touchons là à l'autre aspect des conquêtes de l'ère technique et atomique, soit aux mesures de protection indispensables. La *protection des eaux*, trop longtemps négligée, doit être encouragée en priorité, si l'on ne veut pas qu'après l'empoisonnement des poissons ce ne soit le tour des hommes. Mais cela ne saurait suffire. La Suisse devient peu à peu un pays surpeuplé : la population ne cesse de s'accroître, en même temps que l'offre de terrains s'amenuise. Il apparaît donc nécessaire de s'atteler enfin sérieusement à l'*aménagement national et régional du territoire*. C'est précisément un secteur où vous avez la possibilité de faire pleinement œuvre de pionniers. Nous avons besoin à cet effet d'une politique clairement définie qui tienne compte dans la mesure du possible des futurs progrès techniques.

L'Etat est sans cesse davantage sollicité dans les domaines de la *science*, de la *recherche* et de l'*enseignement*. En marge de la recherche pratiquée en Suisse même et qui doit être sélective, une petite nation comme la nôtre se doit de collaborer aussi à des projets internationaux. Mais cette participation ne se justifie que si nous créons simultanément dans le pays les conditions qui permettent de tirer parti des fruits de la coopération et de la division internationales du travail. Nous devons pouvoir disposer à cet effet d'importants effectifs de chercheurs et de personnel auxiliaire comme aussi de ressources appréciables. L'aide aux universités cantonales constitue pour la Confédération une nouvelle tâche de grande envergure. Le nombre des étudiants a

doublé en l'espace de dix ans et il augmentera encore. Les cantons ont fait instamment remarquer qu'ils ne pouvaient plus supporter seuls les charges qui vont croissant. Le régime transitoire trisannuel prévu pour l'aide fédérale est déjà entré en vigueur et le régime définitif est en préparation. Selon le projet de régime définitif, la Confédération serait appelée à affecter aux universités cantonales 1,2 milliard de francs durant les six premières années. Mais l'aide fédérale ne saurait cependant être accordée sans condition. Il est indispensable d'assurer une certaine coordination si l'on veut éviter les doubles emplois coûteux, coordination dont la nécessité est heureusement reconnue aussi par les cantons, pourtant si jaloux de leur autonomie. Cet impératif revêt d'ailleurs aussi la plus grande importance eu égard aux nouvelles universités que l'on envisage d'ouvrir. L'exemple de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich montre bien en l'occurrence l'ampleur des problèmes. Les Chambres fédérales votaient l'an passé 444 millions de francs pour les travaux d'agrandissement et de transfert, et un projet actuellement en discussion devant les Chambres prévoit une nouvelle tranche de plus de 170 millions. Quant à l'EPUL, le canton de Vaud demande qu'elle soit reprise par la Confédération. Si au moins ce monceau de tâches cachait un diamant ! Alors que depuis des années la Confédération subventionne toujours davantage la recherche pure par le canal du Fonds national, on n'a pas encore trouvé à vrai dire l'organisme qui sera appelé à encourager la recherche appliquée, en faveur de laquelle une aide fédérale n'aurait sans doute qu'un rôle subsidiaire. Mais ici comme ailleurs, il importe d'envisager les problèmes dans un contexte plus large — et c'est bien là du reste l'un des principaux soucis du Conseil de la science institué voici plus de deux ans. Rien ne sert de disposer dans un domaine déterminé d'un effectif pléthorique de chercheurs spécialisés, si la relève manque aux échelons inférieurs. En m'adressant à vous, je pense plus particulièrement aux techniciens, mais il faut aussi songer aux professions artisanales. Les progrès de la science deviennent vite illusoires s'ils ne pénètrent pas jusque dans la vie quotidienne.

Ces quelques réflexions, bien fragmentaires, vous auront sans doute montré que nous sommes parfaitement conscients de l'importance qu'un petit Etat se doit d'attacher à la formation d'une relève qualifiée et à l'encouragement de la recherche, autrement dit à l'exploitation de la matière grise dont on dit qu'elle est notre seule et unique matière première. Ce secteur vient en tête dans l'ordre des problèmes à résoudre.

Quant aux autres tâches, je ne puis ici que les effleurer : le maintien de la puissance de notre *armée* — qui du fait des rapides progrès techniques exige de lourds sacrifices — mais également la mise sur pied et le développement de la *protection civile*, élément essentiel de la défense nationale totale. La sauvegarde d'une *agriculture* productive, qu'il importe d'assurer pour des raisons de défense nationale économique, implique un véritable assainissement des structures de l'exploitation, assainissement auquel la Confédération doit apporter un large soutien financier. Il faut aussi mentionner les divers *impératifs de politique sociale*. Nos *relations avec l'étranger* — tant les peuples que les hommes d'Etat du monde entier se font un devoir de les étendre et de les resserrer — entraînent également des tâches et des dépenses supplémentaires : aide aux pays en voie de développement, aides financière et monétaire, participation à de nouveaux organismes supranationaux et à des entreprises menées en commun (génie atomique, recherche spatiale, lutte contre certaines maladies, etc.).

Nous sommes placés devant des problèmes gigantesques que nous devons absolument résoudre si nous ne voulons pas que notre bien-être en pâtisse. Mais où trouverons-nous les ressources nécessaires à cet effet ?

III

Le marché du travail est tari

On a écrit ces dernières années des ouvrages entiers sur le problème de la main-d'œuvre étrangère. Je ne me propose nullement d'y apporter encore ma contribution, d'autant moins que cela déborderait le cadre de mon exposé. La Suisse offre à cet égard l'exemple le plus classique d'une économie et d'un appareil de production essoufflés et surchauffés. Si nous n'avons certes pas appelé la surchauffe de nos vœux, nous n'avons rien fait non plus pour prévenir cette évolution. Que devons-nous faire maintenant et que l'avenir nous réserve-t-il ? De l'avis des spécialistes, l'offre sera longtemps encore insuffisante sur le marché du travail. Il n'empêche que le nombre des Suisses nouvellement entrés dans la vie active et celui des travailleurs étrangers mis au bénéfice du permis d'établissement se maintiendront à un niveau élevé. Du fait que l'assouplissement du plafonnement par entreprise envisagé par les autorités ne saurait pour des raisons d'intérêt national comporter un relèvement de l'effectif des travailleurs étrangers, il importe avant tout de poursuivre l'effort de rationalisation dans les divers secteurs de la vie économique. Au surplus, à longue échéance, seule une politique d'assimilation plus active et consciente de ses responsabilités pourra nous aider à résoudre ce problème.

IV

Les finances fédérales sollicitées au-delà de leurs possibilités

Les finances de la Confédération, pourtant si solides, ne sont plus à même de faire pleinement face à l'amoncellement des tâches et au flot des revendications. Après avoir connu une longue suite d'années se soldant par des excédents de recettes qui nous ont permis d'amortir dans une large mesure les dettes provenant de la dernière guerre, nous entrons maintenant dans une période déficitaire. On ne saurait renverser la vapeur en prenant simplement des mesures d'économie, telles que le démantèlement des subventions, sujet qui suscite aujourd'hui la controverse et va parfois jusqu'à exciter les passions. Maintenant que les subventions fédérales ont été réexaminées, un groupe d'universitaires et de praticiens de l'économie va passer au crible toutes les autres dépenses de la Confédération. Mais si élevées que soient les économies susceptibles d'être réalisées — et d'ailleurs il faudra encore quelque temps avant qu'elles n'entrent dans les faits — nous devrons de toute façon nous employer à créer des recettes supplémentaires.

La tâche est d'autant plus complexe que la plupart des cantons et des communes se heurtent aussi, chacun le sait, à des difficultés financières et que les projets fiscaux émanant de la Confédération doivent tous affronter le verdict populaire. Les étrangers s'étonnent toujours que nous autres Suisses puissions décider nous-mêmes des impôts que nous voulons ou non payer. Si les philosophes ont raison qui affirment que la liberté authentique consiste à faire librement ce qui est nécessaire, nous serions en droit de nous faire une haute idée de notre démocratie fiscale. En fait, ce système est aujourd'hui un peu trop lourd, encore qu'il faille bien reconnaître qu'il nous garde de décisions précipitées. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle les Chambres fédérales ne sont pas habilitées à voter des recettes supplémentaires, même dans le dessein de compenser les moins-values douanières consécutives à l'intégration européenne. Notre démocratie fiscale reste également tributaire de notre fédéralisme fiscal, où il est non seulement bien difficile de s'orienter, mais qui entraîne aussi des inégalités d'imposition — nombreux sont ceux qui vont jusqu'à parler d'injustices.

Devant les grandes tâches qui nous attendent, nous ne saurions éluder les problèmes financiers, qui sont même politiquement salutaires. Les circonstances nous contraignent à repenser à fond tâches et dépenses, à prévoir à long terme et à établir un ordre de priorité. Ce sont les finances de la Confédération qui sont aujourd'hui sollicitées au-delà de leurs possibilités, mais non pas la capacité financière de l'économie et de la population. En d'autres termes, il est parfaitement possible de résoudre les problèmes financiers avec l'aide de ceux qui imposent à la Confédération des charges supplémentaires, c'est-à-dire en faisant appel à la bonne volonté des électeurs ; avec le Parlement qu'ils élisent, ce sont eux en effet qui déterminent les tâches et donc aussi les dépenses...

V

Sommes-nous en mesure de faire face à l'intégration ?

Dans ce tour d'horizon sur la situation actuelle de notre pays, où je n'ai pu qu'effleurer de nombreux problèmes et où j'ai dû en négliger d'autres, il manque encore le chapitre de *l'intégration.* Serons-nous en mesure de faire face à l'intégration européenne ?

L'après-guerre sera peut-être considérée un jour comme une période où la Confédération se sera peu à peu engagée dans les différents secteurs de la collaboration internationale, voire de la politique internationale. Cette évolution peut être mise au compte de notre faculté d'adaptation et de la souplesse de notre politique. Mais la faculté d'adaptation n'est pas toujours une vertu et surtout pas pour un petit peuple ; ou alors seulement dans la mesure où elle est accompagnée d'une présence vivante et critique. Or ces deux attitudes opposées existent et elles fécondent la discussion en cours.

Je vois une autre raison encore à ce lent cheminement vers la collaboration internationale : nous préférons une évolution organique, qui s'accorde avec le génie de notre histoire. Ce qui vaut pour l'intégration en général vaut tout particulièrement pour notre pays : seule une intégration conforme aux lois naturelles de l'évolution européenne, qui ne fait pas fi de nos traditions spirituelles, culturelles et politiques, aboutira à une union organique et viable. En d'autres termes, seule une intégration respectant notre fédéralisme et notre statut de neutralité perpétuelle sera à même de sauvegarder notre autonomie. Un assujettissement inconditionnel aux nécessités extérieures équivaudrait pour un Etat fédéraliste comme le nôtre, dont la cohésion repose sur une volonté politique, à une véritable démission et partant à un échec irrémédiable.

VI

Cet excès de sollicitations dont nous souffrons aujourd'hui est dû en dernière analyse moins à des problèmes de structures qu'à des facteurs humains. « Nous avons créé les bases matérielles d'une existence digne d'être vécue et nous ne réussissons pas à vivre cette existence... Nous dominons la technique et nous nous laissons asservir par elle. » C'est ainsi que s'exprimait, dix ans après le dénouement du dernier conflit, le futur conseiller fédéral Wahlen.

Malheureusement, nous n'avons pas fait de progrès dans cette voie. Le chemin de la perfection est en effet escarpé. Il est bien plus aisé de se laisser emporter, en toute confiance, par « le vent de l'histoire » quel qu'en soit l'aboutissement. Celui qui s'abandonne au courant avance rapidement, mais en redescendant. C'est pourquoi sachons juger le progrès d'un œil critique ; plus nous serons lucides et plus les progrès que nous aurons réalisés seront féconds, authentiques et durables.

NÉCROLOGIE

Frédéric Gilliard, architecte

La maison dont les murs m'entourent est l'œuvre de Frédéric Gilliard. Je m'y sens bien, et chaque jour qui s'écoule me rappelle que l'harmonie des proportions, la rigueur des mesures et la finesse des matériaux sont les éléments primordiaux de l'architecture.

Frédéric Gilliard, dont la mort nous chagrine et nous émeut, était un maître dans cet art où l'exactitude des conceptions et le choix des matériaux priment la hardiesse des vues et l'originalité de l'invention. L'imagination ne l'entraînait pas au-delà de la tâche à laquelle il s'attachait, car c'est au service de ses clients avant toute chose qu'il se vouait. Ceux-ci le lui rendaient bien en lui confiant des commandes innombrables dont il s'acquittait avec conscience et intégrité.

C'est dans cet ordre d'idées que Frédéric Gilliard représente une époque dont on ne saurait dire qu'elle soit révolue, mais au cours de laquelle des transformations fondamentales se sont accomplies, où nombreux sont ceux qui se sont trouvés désorientés. A travers cette période, la carrière de Gilliard s'est déroulée sans détours, sans compromis, sans abdication. Sa formation